

**PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET TÂCHES**

FONCTION : REALISATION		
ACTIVITÉS		TÂCHES
<b>PRÉPARATION</b>  <b>EN ATELIER</b>  <b>ET</b>  <b>SUR CHANTIER</b>	<b>1.1</b> <b>1.2</b>  <b>1.3</b> <b>1.4</b> <b>1.5</b> <b>1.6</b> <b>1.7</b>	Lire, comprendre et traduire les plans ou calepins d'appareils. Effectuer le relevé d'éléments d'ouvrages simples ou d'emplacements devant être renouvelés ou aménagés. Tracer des épures d'éléments d'ouvrages simples* Établir le quantitatif d'une partie d'ouvrage. Choisir le matériel d'exécution. Participer à l'organisation de ses tâches. Participer à la mise en place d'un dispositif de protection.
<b>TRANSFORMATION</b>  <b>MISE EN ŒUVRE</b>	<b>2.1</b> <b>2.2</b> <b>2.3</b> <b>2.4</b> <b>2.5</b> <b>2.6</b> <b>2.7</b>  <b>2.8</b> <b>2.9</b> <b>2.10</b> <b>2.11</b> <b>2.12</b> <b>2.13</b>	Réceptionner, décharger et transporter les matériaux mis à disposition, en assurer la protection ainsi que le stockage sur le chantier ou à l'atelier. Régler, utiliser les machines et en assurer la maintenance préventive. Préparer son chantier et son outillage et en assurer l'entretien. Débiter, tailler, assembler, polir. Poser, ravalier et nettoyer tout ou partie d'ouvrage. Mettre en colis les matériaux à expédier. Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées (restauration). Mettre en place les différents systèmes d'assemblage et d'agrafage. Mettre en place les moyens de protection en atelier et sur chantier. Identifier, trier, stocker et évacuer les déchets. Assurer la protection et la propreté du chantier. Réaliser de menus ouvrages de maçonnerie et de plâtrerie (raccords divers) Réaliser des travaux de démontage ou de dépose d'ouvrages simples
<b>CONTRÔLE ET</b>  <b>RÉCEPTION DES OUVRAGES</b>	<b>3.1</b> <b>3.2</b>  <b>3.3</b> <b>3.4</b> <b>3.5</b>	Vérifier la conformité de l'ouvrage - support Effectuer les contrôles dimensionnels et de qualité de son ouvrage (fabrication et mise en œuvre). Contrôler la conformité des matériaux à mettre en œuvre Contrôler les dispositifs de sécurité et du chantier. Apprécier le besoin de protection des matériaux mis en place.
<b>COMMUNICATION</b>	<b>4.1</b> <b>4.2</b> <b>4.3</b>	Solliciter et recueillir les informations techniques nécessaires pour réaliser son ouvrage. Rendre compte de ses activités oralement et par écrit Échanger avec les autres intervenants et le client.

**Définition d'un ouvrage simple : Portion d'ouvrage en pierre constitué de parement droit, circulaire, mouluré**

PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER
<b>TÂCHE</b> <b>1.1 Lire, comprendre et traduire les plans ou calepins d'appareils.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les plans d'ensemble, de détails, le devis descriptif, le devis quantitatif et les informations techniques (selon l'ouvrage). Les calepins d'appareils d'ouvrages simples. Les matériels de tracé et de relevé traditionnel ou informatique.  <b>Lieu</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants  <b>Seul, en autonomie</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les différents documents techniques sont analysés, compris et traduits avec exactitude

PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER
<b>TÂCHE</b> <b>1.2 Effectuer le relevé d'éléments d'ouvrages simples ou d'emplacements devant être renouvelés ou aménagés.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Le cahier des charges, Les plans d'ensemble, de détails, le devis descriptif, le devis quantitatif (selon l'ouvrage). Les informations techniques, spécifiques. Les calepins d'appareils (selon l'ouvrage), Les matériels de tracé et de relevé traditionnel ou informatique.  <b>Lieu</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants  <b>En autonomie partielle</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les relevés sont complets et permettent une exploitation correcte. Les croquis perspectifs et relevés respectent les propositions et permettent d'identifier l'ouvrage à réaliser.

PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER
<b>TÂCHE</b> <b>1.3 Tracer des épures d'éléments d'ouvrages simples*</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les plans d'ensemble, de détails, le devis descriptif, le devis quantitatif (selon l'ouvrage). Les informations techniques spécifiques. Les calepins d'appareils (selon l'ouvrage). Les matériels de tracé et de relevé traditionnel ou informatique.  <b>Lieu</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants  <b>Seul, en autonomie</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les épures et les panneaux-profiles permettent la réalisation d'ouvrages simples. Les tracés obtenus sont conformes aux principes de la stéréotomie.

PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER	
TÂCHE	
<b>1.4</b>	<b>Établir le quantitatif d'une partie d'ouvrage.</b>
CONDITIONS D'EXERCICE	
<b>Informations, données et moyens disponibles :</b>	
	Les plans d'ensemble, de détails, le devis descriptif, le devis quantitatif (selon l'ouvrage).
	Les informations techniques spécifiques.
	Les calepins d'appareils (selon l'ouvrage).
<b>Lieu</b>	Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants
<b>Seul, en autonomie</b>	
RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le quantitatif est précis et exploitable

PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER	
TÂCHE	
<b>1.5</b>	<b>Choisir le matériel d'exécution.</b>
CONDITIONS D'EXERCICE	
<b>Informations, données et moyens disponibles :</b>	
	Les machines, les outillages et les protections.
<b>Lieu</b>	Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants
<b>Seul, en autonomie</b>	
RÉSULTATS ATTENDUS	
	Les propositions en matière de choix du matériel, des machines et outils sont adaptées.
	Le choix des protections des matériaux et du chantier est adapté.

PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER	
TÂCHE	
<b>1.6</b>	<b>Participer à l'organisation de ses tâches.</b>
CONDITIONS D'EXERCICE	
<b>Informations, données et moyens disponibles :</b>	
	Les plans d'ensemble, de détails, le devis descriptif, le devis quantitatif (selon l'ouvrage).
	Les informations techniques.
	Le calendrier des travaux, les fiches de travail et les temps unitaires d'exécution,
	Les calepins d'appareils (selon l'ouvrage),
	Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) uniquement sur chantier.
<b>Lieu</b>	Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants
<b>Autonomie partielle</b>	
RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le mode opératoire permet la réalisation de la tâche.
	Les propositions sont adaptées aux contraintes du travail, de son environnement, de l'hygiène et la sécurité. Elles sont compatibles et applicables à la gestion de la qualité.
	Le choix des protections des matériaux et du chantier est adapté.
	L'organisation permet un bon déroulement de l'activité.

<b>PREPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER</b>	
<b>TÂCHE</b>	<b>1.7 Participer à la mise en place d'un dispositif de protection.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
<b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), Les normes et règlements.	
<b>Lieu</b>	Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants
<b>Autonomie partielle</b>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les propositions sont adaptées aux contraintes du travail, de son environnement, de l'hygiène et la sécurité. Elles sont compatibles et applicables à la gestion de la qualité. Les protections des matériaux et du chantier sont correctement mises en œuvre.	

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>TÂCHE</b> <b>2.1</b>	<b>Réceptionner, décharger et transporter la matière d'œuvre mise à disposition, en assurer la protection ainsi que le stockage sur le chantier ou à l'atelier</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> L'installation de l'atelier ou du chantier. Les matériaux, les matériels. La liste des fournisseurs et réparateurs. Les règlements d'hygiène et de sécurité  <b>Lieu :</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie</b>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les non-conformités des matériaux sont signalées. Le stockage et la protection des matériaux sont assurés. Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés aux contraintes. Les matériels de manutention sont utilisés rationnellement et en toute sécurité. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les matériaux sont efficacement protégés. Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté	

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>TÂCHE</b> <b>2.2</b>	<b>Régler, utiliser les machines et en assurer la maintenance préventive.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Plans, épures, relevés, calepins, gabarits. Les matériaux, les matériels. Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien. Les outils traditionnels de débit et de taille. Les machines conventionnelles, à positionnement ou à commande numérique, de débit, de taille, et de polissage. Les dispositifs de protections. Les règlements d'hygiène et de sécurité.  <b>Lieu :</b> Atelier  <b>En autonomie</b>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les débits ou les ouvrages sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et esthétiques Les machines et les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Le matériel est maintenu et rendu en état de propreté.	

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>	
TÂCHE	
<b>2.3</b>	<b>Préparer son chantier et son outillage et en assurer l'entretien</b>
CONDITIONS D'EXERCICE	
<p><b>Informations, données et moyens disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plans, épures, relevés, calepins, gabarits, maquettes, appareillages et échantillons.</li> <li>L'installation de l'atelier ou du chantier.</li> <li>Les matériaux, les matériels.</li> <li>Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien.</li> <li>La liste des réparateurs.</li> <li>Les outils traditionnels de débit et de taille.</li> <li>Les machines conventionnelles, de débits, de taille et de polissage.</li> <li>Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation.</li> <li>Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).</li> <li>Les règlements d'hygiène et de sécurité.</li> <li>Les normes et règlements.</li> </ul> <p><b>Lieu :</b> Chantier d'ouvrages neufs ou existants.</p> <p><b>Autonomie Partielle</b></p>	
RÉSULTATS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les matériaux sont stockés en toute sécurité</li> <li>Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés à l'ouvrage à réaliser.</li> <li>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.</li> <li>Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.</li> <li>L'outillage est correctement entretenu (affûtage, forgeage, graissage...)</li> </ul>	

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>	
TÂCHE	
<b>2.4</b>	<b>Débiter, tailler, assembler, polir.</b>
CONDITIONS D'EXERCICE	
<p><b>Informations, données et moyens disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plans, épures, relevés, calepins, gabarits, maquettes, appareillages, et échantillons.</li> <li>Les matériaux, les matériels.</li> <li>Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien.</li> <li>Les outils traditionnels de débit et de taille.</li> <li>Les machines de débit, de taille et de polissage (conventionnelles, à positionnement ou à commande numérique)</li> <li>Les dispositifs de stockage et d'évacuation.</li> <li>Les règlements d'hygiène et de sécurité.</li> <li>Les avis techniques.</li> <li>Les normes et règlements.</li> </ul> <p><b>Lieu :</b> Atelier, Chantier d'ouvrages neufs ou existants.</p> <p><b>En autonomie</b></p>	
RÉSULTATS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>La protection des matériaux est assurée.</li> <li>Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés aux ouvrages.</li> <li>Les débits ou les ouvrages sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et esthétiques.</li> <li>Les machines et les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité.</li> <li>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.</li> <li>Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.</li> <li>Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées.</li> <li>Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté.</li> <li>Les ouvrages sont conformes aux règles de mise en œuvre.</li> <li>Les opérations de démontage ou de dépose sont conduites rationnellement et en toute sécurité.</li> <li>Les matériaux utilisés pour les gabarits sont adaptés au travail à réaliser et aux conditions d'utilisation</li> </ul>	

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>
<p>TÂCHE  <b>2.5 Poser, ravaler et nettoyer tout ou partie d'ouvrage</b></p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE  <b>Informations, données et moyens disponibles :</b>                      Plans, épures, relevés, calepins, gabarits, maquettes, appareillages et échantillons.                      Les matériaux, les matériels.                      Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien.                      Les outils traditionnels de débit et de taille.                      Les dispositifs de stockage et d'évacuation.                      Les règlements d'hygiène et de sécurité.                      Les avis techniques.                      Les normes et règlements.</p> <p><b>Lieu :</b> Chantier d'ouvrages neufs ou existants.</p> <p><b>En autonomie</b></p>
<p>RÉSULTATS ATTENDUS                      La protection des matériaux est assurée.                      Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés aux ouvrages.                      Les débits ou les ouvrages sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et esthétiques.                      Les machines et les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité.                      Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.                      Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.                      Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées.                      Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté.                      Les opérations de démontage ou de dépose sont conduites rationnellement et en toute sécurité.</p>

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>
<p>TÂCHE  <b>2.6 Mettre en colis les matériaux à expédier.</b></p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE  <b>Informations, données et moyens disponibles :</b>                      Plans, épures, relevés, calepins, gabarits, maquettes, appareillages et échantillons.                      Les matériaux, les matériels.                      La liste des fournisseurs et réparateurs.                      Les outils traditionnels de débit et de taille.                      Les dispositifs de protection, de stockage.</p> <p><b>Lieu :</b> Atelier, Chantier d'ouvrages neufs ou existants.</p> <p><b>Autonomie partielle</b></p>
<p>RÉSULTATS ATTENDUS                      Le repérage et le numérotage des éléments sont conformes au plan.                      Les matériaux mis en colis peuvent être expédiés.                      Les non-conformités (épaufrures, rayures, tâches...) des matériaux sont signalées.                      Le stockage et la protection des matériaux sont assurés.                      Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.</p>

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>
<p><b>TÂCHE</b>  <b>2.7 Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées (restauration).</b></p>
<p><b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>  <b>Informations, données et moyens disponibles :</b>                      Plans, épures, relevés, calepins, gabarits, maquettes, appareillages et échantillons.                      Les matériaux, les matériels.                      Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien.                      La liste des fournisseurs et réparateurs.                      Les outils traditionnels de débit et de taille.                      Les machines conventionnelles, à positionnement numérisé de débit, de taille et de polissage                      Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation.                      Les règlements d'hygiène et de sécurité.                      Les avis techniques, normes et règlements</p> <p><b>Lieu :</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie partielle</b></p>
<p><b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>                      Les non-conformités des matériaux sont signalées.                      Le stockage et la protection des matériaux sont assurés.                      Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés aux contraintes.                      Les débits ou les ouvrages sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et esthétiques.                      Les machines et les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité.                      Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.                      Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.                      Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées.                      Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté.                      Les ouvrages sont conformes aux règles de mise en œuvre.                      Les opérations de démontage ou de dépose sont conduites rationnellement et en toute sécurité. Les étalements sont appropriés</p>

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>
<p><b>TÂCHE</b>  <b>2.8 Mettre en place les différents systèmes d'assemblage et d'agrafage.</b></p>
<p><b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>  <b>Informations, données et moyens disponibles :</b>                      Plans, épures, relevés, calepins, gabarits, maquettes, appareillages et échantillons.                      Les matériaux, les matériels.                      Les fiches techniques de matériaux et matériels, les fiches d'entretien.                      Les outils de mise en œuvre liés à la pose.                      Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation.                      Les règlements d'hygiène et de sécurité.                      Les avis techniques, normes et règlements.</p> <p><b>Lieu :</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>Autonomie partielle</b></p>
<p><b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>                      Les non-conformités des matériaux sont signalées.                      La protection des matériaux est assurée.                      Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés aux contraintes                      Les ouvrages sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et esthétiques.                      Les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité.                      Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.                      Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.                      Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées.                      Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté.</p>

TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE
<b>TÂCHE</b> <b>2.9 Mettre en place les moyens de protection en atelier et sur chantier</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> L'installation de l'atelier ou du chantier. Les matériaux, les matériels. Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien. Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation. Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Les règlements d'hygiène et de sécurité. Les normes et règlements.  <b>Lieu :</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie partielle</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés. Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées. Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté. Les ouvrages sont conformes aux règles de mise en œuvre.

TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE
<b>TÂCHE</b> <b>2.10 Identifier, trier, stocker et évacuer les déchets.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les matériaux, les matériels. Les fiches techniques des matériaux et matériels, les fiches d'entretien. Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation. Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Les règlements d'hygiène et de sécurité. Les règlements spécifiques des types de matériaux.  <b>Lieu :</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées. Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté.

TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE
<p>TÂCHE  <b>2.11 Assurer la protection et la propreté du chantier.</b></p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE  <b>Informations, données et moyens disponibles :</b>                      Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation.                      Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).                      Les règlements d'hygiène et de sécurité.                      Les avis techniques.</p> <p><b>Lieu :</b> Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.</p> <p><b>En autonomie</b></p>
<p>RÉSULTATS ATTENDUS                      Le stockage et la protection des matériaux sont assurés                      Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.                      Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.                      Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées.                      La zone de travail (atelier, chantier) est maintenue et rendue en état de propreté.</p>

TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE
<p>TÂCHE  <b>2.12 Réaliser de menus ouvrages de maçonnerie et de plâtrerie (raccords divers).</b></p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE  <b>Informations, données et moyens disponibles :</b>                      Plans.                      L'installation du chantier.                      Les matériaux, les matériels.                      Les outils traditionnels de maçonnerie.                      Les dispositifs de protection, de stockage et d'évacuation.                      Les règlements d'hygiène et de sécurité.                      Les normes et règlements.</p> <p><b>Lieu :</b> Chantier d'ouvrages neufs ou existants.</p> <p><b>En autonomie</b></p>
<p>RÉSULTATS ATTENDUS                      Les approvisionnements sont vérifiés et adaptés au chantier.                      Les ouvrages sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et esthétiques.                      Les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité.                      Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.                      Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés.                      Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées.                      Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté.                      Les ouvrages sont conformes aux règles de mise en œuvre.                      Les opérations de démontage ou de dépose sont conduites rationnellement et en toute sécurité.                      Le raccordement de l'ouvrage et du support est conforme (solidité, durabilité, aspect...).</p>

<b>TRANSFORMATION - MISE EN ŒUVRE</b>
<b>TÂCHE</b> <b>2.13 Réaliser des travaux de démontage ou de dépose d'ouvrages simples.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Plans, relevés, calepins, appareillages et échantillons. Les matériaux, les matériels (étaisements). Les outils traditionnels de taille. Les dispositifs de protections, de stockages et d'évacuation. Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Les règlements d'hygiène et de sécurité. Les normes et règlements. Le mode opératoire  <b>Lieu :</b> Chantier d'ouvrages existants.  <b>En autonomie partielle</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les outils sont utilisés rationnellement et en toute sécurité. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les matériaux et le chantier sont efficacement protégés. Les conditions réglementaires d'évacuation des déchets sont respectées. Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté. Les ouvrages sont conformes aux règles de mise en œuvre. Les opérations de démontage ou de dépose sont conduites rationnellement et en toute sécurité. Le respect du mode opératoire

<b>CONTROLE ET RECEPTION DES OUVRAGES</b>
<b>TÂCHE</b> <b>3.1 Vérifier la conformité de l'ouvrage - support.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les plans d'exécution du gros œuvre. Le devis descriptif et les attachements du gros œuvre. Les fiches caractéristiques, les échantillons. Les bordereaux de travaux. Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Les règles d'hygiène et sécurité. Les avis techniques. Les normes et règlements  <b>Lieu</b> : Chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, aux plans et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Les non-conformités sont signalées. Le compte rendu oral ou écrit précise l'état des vérifications effectuées.

<b>CONTROLE ET RECEPTION DES OUVRAGES</b>
<b>TÂCHE</b> <b>3.2 Effectuer les contrôles dimensionnels et de qualité de son ouvrage.</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les plans d'exécution, de calepinage, de pose, les gabarits. Le devis descriptif, le devis quantitatif et les attachements. Les fiches de débit et de taille.  <b>Lieu</b> : Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie partielle</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, aux plans et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Les non-conformités sont signalées. Le compte rendu oral ou écrit précise l'état des vérifications effectuées.

<b>CONTROLE ET RECEPTION DES OUVRAGES</b>	
TÂCHE <b>3.3 Contrôler la conformité des matériaux mis en œuvre</b>	
CONDITIONS D'EXERCICE <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Le devis descriptif, et les attachements. Les fiches caractéristiques, les échantillons, les bordereaux de livraison des matériaux et des produits. Les fiches de débit et de taille. Les bordereaux de travaux. Les fiches de gestion de la qualité. Les règles et règlements concernant l'hygiène et la sécurité. Les avis techniques. Les normes et règlements	
<b>Lieu</b> : Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.	
<b>En autonomie</b>	
RÉSULTATS ATTENDUS Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, aux plans et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Les non-conformités sont signalées. Le compte rendu oral ou écrit précise l'état des vérifications effectuées.	

<b>CONTROLE ET RECEPTION DES OUVRAGES</b>	
TÂCHE <b>3.4 Contrôler les dispositifs de sécurité et du chantier.</b>	
CONDITIONS D'EXERCICE <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les plans d'exécution, de calepinage, de pose. Le devis descriptif, le devis quantitatif. Les fiches caractéristiques, les échantillons. Les bordereaux de travaux. Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Les règles d'hygiène et de sécurité. Les avis techniques. Les normes et règlements Les procès verbaux d'installation des matériels de levage.	
<b>Lieu</b> : Chantier d'ouvrages neufs ou existants.	
<b>Autonomie partielle</b>	
RÉSULTATS ATTENDUS Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, plans et caractéristiques et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Les non-conformités sont signalées. Le compte rendu oral ou écrit précise l'état des vérifications effectuées.	

<b>CONTROLE ET RECEPTION DES OUVRAGES</b>
<b>TÂCHE</b> <b>3.5 Apprécier le besoin de protection des matériaux mis en place</b>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b> <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les plans d'exécution, de pose. Le devis descriptif. Les fiches caractéristiques. Les bordereaux de travaux. Les fiches de gestion de la qualité(plan d'assurance qualité) Les règles d'hygiène et sécurité. Les avis techniques. Les normes et règlements  <b>Lieu</b> : Chantier d'ouvrages neufs ou existants.  <b>En autonomie</b>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, aux plans et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Les non-conformités sont signalées. Le compte rendu oral ou écrit précise l'état des vérifications effectuées.

<b>COMMUNICATION</b>
TÂCHE <b>4.1 Solliciter et recueillir les informations nécessaires pour réaliser son ouvrage.</b>
CONDITIONS D'EXERCICE <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les documents et pièces diverses (plans, échantillons, croquis, comptes-rendus, planning de travaux...) Les indications orales et écrites liées à l'ouvrage. Tous les moyens de communication internes et externes de l'entreprise (téléphone, télécopie, Minitel, Internet...).
<b>Lieu</b> : Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.
<b>En autonomie</b>
RÉSULTATS ATTENDUS Les informations sont demandées, recueillies et transmises avec précision et pertinence. Les autres intervenants et les différents interlocuteurs sont clairement identifiés. Les échanges facilitent le travail de chacun.

<b>COMMUNICATION</b>
TÂCHE <b>4.2 Rendre compte de ses activités oralement et par écrit</b>
CONDITIONS D'EXERCICE <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les documents et pièces diverses (plans, croquis, comptes-rendus...) Les indications orales et écrites liées à l'ouvrage. Tous les moyens de communication internes et externes de l'entreprise
<b>Lieu</b> : Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.
<b>En autonomie</b>
RÉSULTATS ATTENDUS Les échanges facilitent le travail de chacun. Les comptes rendus journalier sont clairs et utilisables Les croquis sont utilisables

<b>COMMUNICATION</b>
TÂCHE <b>4.3 Échanger avec les autres intervenants et le client.</b>
CONDITIONS D'EXERCICE <b>Informations, données et moyens disponibles :</b> Les documents et pièces diverses (plans, croquis, comptes-rendus...) Les indications orales et écrites liées à l'ouvrage. Tous les moyens de communication internes et externes de l'entreprise (téléphone, télécopie, Minitel...).
<b>Lieu</b> : Atelier, chantier d'ouvrages neufs ou existants.
<b>En autonomie</b>
RÉSULTATS ATTENDUS Les informations sont demandées, recueillies et transmises avec précision et pertinence. L'image des hommes, du métier et de l'entreprise est valorisée. Les intervenants sont identifiés avec précision. Les échanges facilitent le travail de chacun dans le respect de la hiérarchie de l'entreprise.